

ADRESSE

DES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DES PROVINCES DE
 QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA AU SOUVERAIN
 PONTIFE, À L'OCCASION DE SON JUBILÉ
 SACERDOTAL. (Septembre 1887.)

TRÈS SAINT PÈRE,

Sous l'ancienne loi le Seigneur voyant son peuple en proie à de grands maux, lui donna pour Grand Prêtre Simon, fils d'Onias, "qui pendant sa vie a soutenu la maison du Seigneur et a fortifié le temple...
 " Il a lui dans le temple comme un soleil éclatant de lumière. Il a paru comme l'arc-en-ciel qui brille dans des nuées lumineuses et comme les rosiers qui poussent leurs fleurs au printemps, comme les lys qui sont sur le bord des eaux et comme l'encens qui répand son odeur,... comme un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses." (ECCLI. L.)

Sous la loi nouvelle le Pontife n'a pas du recevoir moins d'éclat et de force, puisqu'il jouit d'une dignité plus haute et qu'un pouvoir bien plus sublime et plus universel lui a été confié, surtout dans ces temps très-malheureux où le temple de Dieu est ébranlé, où l'Eglise est exposée à tant de dangers, où toute vérité est mise en doute, où tous les droits sont renversés et foulés aux pieds.

C'est pourquoi, nous soussignés, Archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa et Evêques de la province de Québec, rendons du fond de notre cœur grâce à Dieu qui a non seulement donné à l'Eglise de Jésus Christ un pontife dont la science illumine le monde, dont la prudence la préserve des dangers imminents qu'elle court, dont la piété sert d'exemple à tous, mais encore a voulu que pendant un demi-siècle,